RAPPORT DU MAIRE

(Présenté à la séance de juillet 2021)

Hénédinoise, Hénédinois,

Tel que demandé par la loi, voici les faits saillants du rapport financier du 31 décembre 2020. Prendre note que le contenu détaillé du rapport financier se retrouve sur le site Web de la municipalité.

L'année 2020 a été particulièrement marqué par l'arrivée de la COVID-19 partout dans le monde. En mars, le Québec prend des mesures importantes pour contrer l'épidémie et la municipalité de Sainte-Hénédine ne fait pas exception.

Pourtant c'était un début prometteur pour notre communauté avec la construction importante de nouvelles résidences. Pour la première fois, nous dépassons 2M$ de revenus dont 78% en taxes foncières. Les autres revenus proviennent principalement de transferts gouvernementaux dont une somme importante d'une aide afin de prendre les mesures sanitaires de prévention contre la COVID-19 et pour compenser les manques à gagner tel que la location de salle et les activités de loisirs. La situation particulière a fait en sorte que l'excédent de fonctionnement est de 689 000$. Toutefois, comme pour plusieurs municipalités du Québec, ce surplus permettra de payer immédiatement des projets au lieu d'emprunter.

Malgré les contraintes de la pandémie, certains travaux d'immobilisation ont été réalisées :

· La réfection des infrastructures routières de la route Caroline;

· Le pavage de la rue des roseaux;

· La construction des trottoirs près de l'école et le pavage d'une partie de la rue Langevin;

· La finalisation des travaux du terrain de balle.

Toutefois avec les restrictions causées par la pandémie, nous avons reporté le projet de refonte des numéros civiques et le projet de vidange des boues.

Nous avons travaillé sur des projets administratifs et préparer certains dossiers :

· La mise en place de l'enregistrement des chiens suite à l'adoption de la loi pour l'encadrement des chiens;

· La préparation des devis pour la réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout de la rue principale;

· La mise en place d'un régime d'assurance collective pour les employés de la municipalité;

· La mise en place d'un processus alternatif pour permettre de maintenir certains besoins de notre municipalité tel que les camps de jour estival. Les exigences exceptionnelles demandées par les services sanitaires ont permis d'assurer un répit aux parents et permis à nos enfants de dépenser leur trop plein d'énergie;

Début de démarche pour la recherche de nouvelles sources d'eau afin d'assurer notre croissance pour les années à venir.

En terminant, nous pouvons souligner le retour en service de notre station d'essence et la construction d'un immeuble de 8 logements. Ce type de logements permettra de répondre à une demande des citoyens.

Pour 2021, nos efforts seront consacrés pour la refonte des numéros civiques, la vidange des boues et l'accomplissement tant attendu de la piste cyclable entre Scott et St-Anselme.

Au nom des membres du conseil et des employés de Ste-Hénédine, soyons fiers de ses résultats financiers et souhaitons-nous un retour à une vie plus normale en 2021.

Michel Duval

Maire

CONSEIL MUNICIPAL STE-HÉNÉDINE
SOMMAIRE 2020

12 séances régulières
4 séances extraordinaires
1 ajournement de séance
soit: 17 réunions + quelques autres d'informations +
9 séances de travail

10 règlements ont été adoptés :

419-20 Règlement de taxation 2020 et modalité de paiement;

420-20 Règlement concernant la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au directeur général secrétaire-trésorier et autres employés de la municipalité;

421-20 Règlement modifiant le règlement no. 387-16 sur la Qualité de vie;

422-20 Règlement d'emprunt pour payer les travaux de réfection de la route Sainte-Caroline;

423-20 Règlement modifiant le règlement 419-20 sur la taxation 2020 et modalités de paiement;

424-20 Règlement concernant la tarification pour l'enregistrement des chiens et concernant les frais de refuge, de soin, d'examen comportemental par un médecin vétérinaire, d'euthanasie et disposition pour les animaux;

425-20 Règlement décrétant l'augmentation du fond de roulement;

426-20 Règlement d'emprunt pour payer les travaux de réfection de la route Sainte-Caroline;

427-20 Règlement modifiant le règlement de zonage no 328-08 concernant un règlement de concordance relatif au calcul des distances séparatrices relatives aux installations d'élevage à proximité d'une affectation industrielle dans le périmètre d'urbanisation et modification des dispositions relatives aux ilots déstructurés sans morcellement (article 59 LPTAA);

428-20 Règlement modifiant le règlement de zonage 328-08 pour usage complémentaire à l'habitation;

216 résolutions ont été adoptées : de ce nombre 54 étaient techniques et 162 portaient sur différents sujets

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1] EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de Dépenses
Maire		
Michel Duval	11 248 $	5 624 $
Conseiller(ère)		
Réjean Deblois	2 394 $	1 197 $
Clermont Maranda	2 394 $	1 197 $
Rabia Louchini	2 104 $	1 052 $
Danielle Roy	199 $	100 $
Jean-François Nadeau	1 705 $	852 $
Pascal Laverdière	2 394 $	1 197 $

Note :

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex. : MRC, régie, organisme public de transport).

RAPPORT ANNUEL SUR APPLICATION RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE POUR L'ANNÉE 2020 POUR SAINTE-HÉNÉDINE

1) Nous avons continué à utiliser la politique de gestion contractuelle devenu le règlement de gestion contractuelle, c'est-à-dire :
Soumission publique pour les contrats de plus de 100 000 $ et soumission par voie d'invitation pour les contrats de plus de 25 000 $ mais inférieurs à 100 000 $. En bas de 25 000 $, de gré à gré.
Nous avons utilisé SEAO (système électronique de gestion d'appel d'offres) lorsque requis.

Note : Le seuil de 100 000 $ a été haussé à 105 700 $ le 13 avril 2020 par le gouvernement.

2) Les mesures prévues au règlement de gestion contractuelle en vigueur ont été appliquées soit les thèmes 1 à 7 du règlement.

3) Nous n'avons pas mis en place de règle de rotation de fournisseur car nous avons maintenu le seuil de 25 000 $ et plus pour les soumissions.

4) Des délais ont été accordés au soumissionnaire retenu pour la fourniture de documents complémentaires lorsque les dits documents demandés n'avaient pas d'impact majeur sur la soumission reçue.

5) Dans le cas de soumission par voie d'invitation, on limite souvent la demande à un prix soumis tout en s'assurant que les soumissionnaires ne savent pas quels autres soumissionnaires sont invités.

6) La liste des contrats octroyés a été mis sur SEAO selon la disponibilité des employés municipaux dans un délai variant de quelques jours à quelques mois.

Yvon Marcoux, directeur général secrétaire-trésorier
JUIN 2021

LES RÉSULTATS

1. Résultats de la fin d'année 2020 (vérifiés) au 31 décembre 2020

Le total des charges et affectations	2 120 663 $
Le total des revenus	2 810 278 $
Excédent ou (déficit) de l'exercice	689 615 $
Le budget de 2020 était de	1 898 306 $

2. Rapport des vérificateurs
La vérification des livres a été faite par la firme Lemieux Nolet SENCRL de Lévis et leur rapport a été déposé le 21 juin 2021 sans restriction.

3. État des excédents accumulés (déficits) et de la dette à long terme

L'excédent accumulé affecté et non-affecté au 31 décembre 2020 est de	1 624 002 $
La dette à long terme au 31 décembre 2019 était de	2 307 700 $
Activité d'investissement à financer	719 889 $
La quote-part de la municipalité dans la dette de la MRC Nouvelle-Beauce est de	239 414 $
L'endettement total net à long terme	2 123 943 $
Soit 1 599 $ par capita	

Pour les résultats plus détaillés voir le www.ste-henedine.com sous l'onglet info citoyen, rapport du maire et financier.

CONTRATS / DÉBOURSÉS MAJEURS

Tel qu'exigé par le Ministère des Affaires municipales, voici la liste des déboursés de plus de 25 000$ ou de plus de 2 000$ si le total cumulatif pour la période visée est de plus de 25 000$ avec le même fournisseur.

Période du 1er janvier au 31 décembre 2020

	Nom de fournisseur	Sommation Des Montant (Arrondi)	Objet	# chèque ou prélèvement
1)	Excavation Stéphane Bonneville	93 155	Réfection pluvial Langevin Loc. équipement Réfection terrain balle, Travaux aqueduc et égout Déneigement-voirie Divers travaux	15332 15358 15387 15432 15459 15483 15543 15628
2)	Marc Chabot	110 000	Achat terrain réserve foncière	15237 15514
3)	Ministre des Finances	116 446	Service SQ	15528 15571
4)	MRC Nouvelle-Beauce	231 522	Quote-part, élimination des ordures recyclage, formation pompier, fosse septique, etc.	15239 15270 15282 15302 15340 15354 15368 15397 15448 15474 15496 15528 15533 15575 15598 15637
5)	Ministère du Revenu	41 960	DAS	892 913 927 948 961 986 991 1015 1032 1046 1067 1085
6)	Entreprise R. Simard	276 431	Contrat déneigement	15258 15285 15315 15355 15580 15623 15653
7)	Groupe Ultima	27 219	Assurances	15407
8)	Service Matrec Inc.	73 031	Enlèvement ordures contrat	15238 15269 15301 15338 15367 15396 15446 15495 15526 15551 15572 15618
9)	Sintra	202 122	Contrat de pavage Langevin + des Roseaux	15608
10)	Excavation Jos Pelletier	674 371	Réfection infrastructure Route Sainte-Caroline	15578 15639
11)	SNC Lavalin	32 964	Service professionnel Langevin + des Roseaux	15260 15286 15318 15454 15501 15536 15558 15583
12)	Caisse Desjardins Centre Nouvelle-Beauce	139 509	Frais de financement intérêts + capital	mars – septembre - octobre
13)	Filet Nad's	58 318	Réfection terrain de balle	15393 15491
14)	Clôture JPN inc.	30 364	Réfection terrain de balle	15435
15)	BMQ	44 862	Réfection rue Langevin	15509 15542
16)	ARPO	28 903	Service professionnel Boues, réfection Sainte-Caroline	15430 15505 15590